

PROJETS
URB@INS
CONCERTATION

PROJET GARIBALDI

19 mai 2010



GRANDLYON
communauté urbaine





GARIBALDI AUJOURD'HUI



Situation

Véritable artère de la Rive Gauche, au sein du quartier de la Part-Dieu, la rue Garibaldi s'étend selon un axe nord/sud du Boulevard des Belges jusqu'à l'avenue Berthelot, et traverse trois arrondissements de Lyon : le 6e, le 3e et le 7e.

Historique

Réalisée au cours des XIXe et XXe siècles, la rue Garibaldi incarnait à l'origine le développement de la rive gauche du Rhône. Elle est devenue, il y a un peu plus de 30 ans, dans le cadre du projet du centre directionnel de la Part Dieu, un axe de desserte routière majeur. A cette époque, l'un des objectifs de l'urbanisme était d'adapter la ville à l'automobile.

Dans les années 90, la Communauté urbaine a requalifié la majeure partie du nord de cette rue entre la rue de Sèze et la rue Vauban. Puis, avec la démolition d'une passerelle, un carrefour à feux a été installé à l'intersection avec les rues Bouchut et Mazenod.

La section entre la route de Vienne et l'avenue Berthelot a également été requalifiée lors de la réalisation de la ligne de tramway T 1.

Plus récemment, le carrefour des rues de l'Arménie et du Pensionnat a été réaménagé pour une traversée piétonne plus sûre et confortable.



Caractéristiques et usages

Composée d'une succession d'ouvrages en trémie, la rue Garibaldi est aujourd'hui une voie au caractère routier marqué, dotée de cinq à six voies de circulation sur certains tronçons. Avec 15 000 véhicules par jour au nord du cours Lafayette et 30 000 véhicules par jour au sud, elle constitue un axe routier Nord/Sud structurant, permettant la desserte de la rive gauche du Rhône. Une grande partie des véhicules qui l'empruntent ne sortent pas du périmètre des 6e, 3e, 7e et 8e arrondissements de Lyon.

A noter que le soir, principalement, elle assure une fonction de sortie de la Part-Dieu en direction du Sud.

Difficultés

De par son caractère routier privilégiant la vitesse et le transit automobile, la rue Garibaldi constitue une véritable coupure au sein du quartier et une source de nuisances importantes pour les riverains (bruit routier et pollution de l'air).

De plus, elle ne contribue pas à valoriser les grands équipements qui la côtoient, qui sont pourtant attractifs (les Halles Bocuse, l'Auditorium, la piscine Garibaldi...), et rend même leur accès piéton difficile, notamment au niveau des trémies.

Quant aux modes doux et transports en commun, peu ou pas de place leur est accordée.



Lyon 6^e, entrée trémie Lafayette



Lyon 3^e, accès piscine Garibaldi



Lyon 3^e, au niveau de l'Auditorium



Lyon 3^e, section Abondance / Pensionnat



Lyon 3^e, face à la Cité administrative



DEMAIN, GARIBALDI

Les grandes lignes du projet

Avec le projet « Part-Dieu 2020 », le Grand Lyon a l'ambition de faire de la Part-Dieu un véritable quartier métropolitain contemporain, où l'on vient travailler, se distraire, se cultiver, se rencontrer et échanger. Le projet de réaménagement de la rue Garibaldi s'inscrit pleinement dans cette évolution.



Part-Dieu 2020 - Image à caractère d'ambiance

Les objectifs

- **Atténuer l'effet « cassure urbaine »** et relier l'Est (quartier Part-Dieu) à l'Ouest (Berges du Rhône, Presqu'île Lyonnaise).
- **Transformer cet axe routier en voie apaisée**, grâce à la suppression des trémies, la création d'un itinéraire modes doux sécurisé et la réalisation d'aménagements évolutifs permettant l'intégration éventuelle de transports en commun.
- **Reconquérir les espaces publics** (parvis des Halles, parvis Incity, place de l'Auditorium, place des Martyrs de la Résistance, place Stalingrad et accès au parc Blandan) et les espaces publics latéraux (jardins, terrasses, etc.) pour les rendre plus agréables.
- **Favoriser l'accessibilité aux grands équipements** (Halles Paul Bocuse, Auditorium, piscine, administrations, etc.) et prendre en compte les personnes à mobilité réduite.
- **Redistribuer l'espace** (voirie et stationnement) au profit des modes doux et des transports en commun.
- **Embellir le cadre de vie** par un aménagement paysager reliant le parc de la Tête d'Or (au nord) au futur parc Sergent Blandan (au sud).

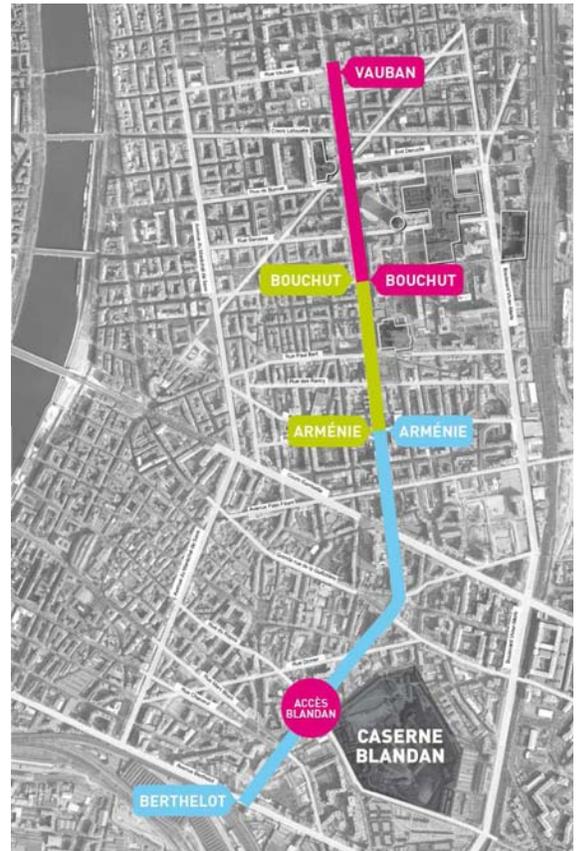


Principe général de réaménagement de la voirie et des espaces publics

Le planning de mise en œuvre

Le réaménagement de la rue Garibaldi est prévu par tranches successives, notamment pour limiter les perturbations de circulation en phase chantier (accès Part -Dieu) :

- **Tronçon Vauban - Bouchut et accès Parc Blandan :**
études et travaux d'ici 2014
- **Tronçon Bouchut - Arménie :**
études d'ici 2013 et Travaux dès 2014
- **Tronçon Arménie/Berthelot :**
intentions d'aménagement d'ici 2014



Etudes Préalables depuis 2009

Concertation préalable à compter du 1er juin 2010
Ateliers (juin-septembre 2010), réunion publique (automne)
Bilan partiel de la concertation : fin 2010

Avant-projet 1ère tranche : 1er trimestre 2011
Enquête publique 1ère tranche : mi 2011

Consultation des entreprises et **démarrage des travaux de la 1ère tranche** : mi 2012

La concertation

La concertation préalable est ouverte à partir du 1^{er} juin 2010. Elle concerne le périmètre de la rue Vauban (Lyon 6e) à l'avenue Berthelot (Lyon 7e) et les espaces publics connexes : le parvis des Halles Bocuse, le parvis Incity, la place Charles de Gaulle (place de l'Auditorium), la place des Martyrs de la Résistance, la place Stalingrad et l'accès au futur parc Sergent Blandan.

Juin à septembre 2010 :

5 ateliers :

-3 et 14 juin à 18 h 30 : 2 ateliers sur les déplacements et le stationnement

-17 juin à 18 h 30 : 1 atelier sur l'environnement (bruit, qualité de l'air, ...)

-Fin juin et septembre : 2 ateliers sur les espaces publics et les usages, en présence du maître d'œuvre prochainement retenu.

Automne :

réunion d'information et de restitution des ateliers

Pour s'inscrire ou se renseigner : garibaldi@grandlyon.org



Pour tout renseignement :
garibaldi@grandlyon.org

COMMUNAUTÉ URBAINE DE LYON
DIRECTION DE LA VOIRIE
20, rue du Lac - BP 3103
69399 LYON CEDEX 03
www.grandlyon.com